AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Elizabeth Germes

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 95.269, Division B. — Attendu que Joseph Mossmeier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Elizabeth Germes décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
29 nov — déc 3 8

Succession de William Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 95 245 — Division A—Attendu que John George Losch et John Jacob Losch, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Losch, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lastenach. ager, avocat.
29nov—29—déc 3 8

Succession de William Lemmler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 95 258—Division C—Attendu que Mme Paula Lafon, veuve de William Lemmler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Lemmler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas J. Théard, avocat.
29 nov—29—déc 3 8

Succession de Mme Félicie Oubre veuve de Raphael Beauvais.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 95.205—Division E —Attendu que Mlles E. Beauvais a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Merrick & Lewis, Philip Gensler Jr & Ralph J. Schwarz avocats.
24 nov—24 26—déc 3

Succession de M. et Mme John Joseph Glossen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95.188—Division B—Attendu que le Révérend Père Thomas J. Welden, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Joseph Glossen, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats
24 nov—24 26—déc 3

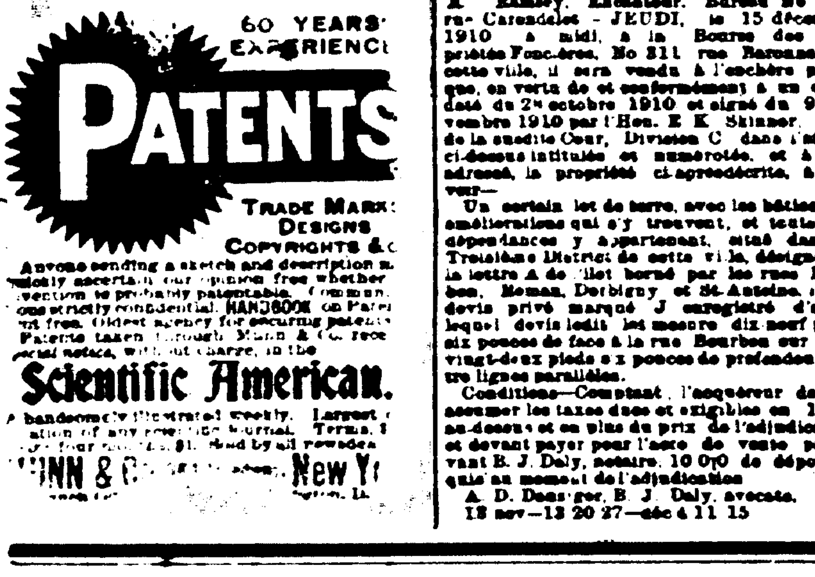

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE
TROIS COTTAGES SIMPLES
Au plus fort enchérisseur sans limite ou réserve.

1515-17 rue Marigny, entre Claiborne et Robertson, comprenant 4 chambres de chaque côté toutes plâtrées, portes à coulisse, etc., loué $20 par mois.

2334-36 rue Bourbon, entre Derbigny et Claiborne, comprenant 2 chambres et cabinet de chaque côté retiré, avec grande cour sur le devant, loué $12 par mois.

1242-44 avenue St-Bernard, entre St-Claude et Marais, comprenant 2 chambres et 2 cabinets de chaque côté, loué $14 par mois.

A l'encan JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 94,246 dans l'affaire de la succession de Mary P. Healy et d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Div. C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 92,573 dans l'affaire de la succession de Margaret Pendergast, les deux ordres datés du 4 novembre 1910, je procéderai de vendre à l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 383, borné par l'avenue St Bernard, les rues Columbus, St Claude et Marais, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Bernard, 80 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Marais, 81 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté de la rue St-Claude et 32 pieds 5 pouces en largeur dans le fond.

Un certain lot de terre situé dans le nouveau faubourg Marigny, ledit Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), Derbigny (autrefois Prosper), St Antoine et Claiborne (autrefois St-Avide) étant une partie du lot No 281 de l'ilet No 136 sur un plan du dit faubourg, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Bourbon, à une distance de 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de la rue Derbigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans ledit Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Mandeville, sur un devis dressé par C. Jacques Louis, député-voyer de ville, daté du 1er octobre 1897, annexé à un acte passé pardevant John Watt Duff, notaire en cette ville le 4 octobre 1897 d'après lequel dit devis ledit lot commence à une distance de 100 pieds de la rue Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant les actes de vente pardevant Robert Legier notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devant payer les frais de tous certificats et pro-rata toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
2418 RUE BOURBON.

Cottage simple contenant trois chambres. Dans la Succession de Veuve Pierre Tarride, No 90,583—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C

PAR RAMSEY & DANZIGER, Clarence A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet - JEUDI, le 15 décembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté du 28 octobre 1910 et signé du 9 novembre 1910 par l'Hon. E K Skinner, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A de l'ilet borné par les rues Bourbon, Roman, Derbigny et St Antoine, sur le devis privé marqué J enregistré d'après lequel devis ledit lot mesure dix-neuf pieds six pouces de face à la rue Bourbon sur cent vingt-deux pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant B. J. Daly, notaire. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication

A. D. Danziger, B. J. Daly, avocats.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Melvina County et als. No 92 0-6 Cour Civile de District Div. C.

Propriété du Cinquième District qui s'améliore

332 avenue Slidell entre les avenues Brooklyn et Tèche, Cottage Simple.
419-21 rue Diana entre Nunez et Tèche, Cottage Double.
1119 rue Verret entre Diana et Newton, Cottage Simple.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd, Léonard L. Stern encanteur, —JEUDI, le 29 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre signé le 16 novembre 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville d'Alger, maintenant le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 87, borné par les rues Jackson, Monroe, Market et Madison, désigné par le No 15 dudit ilet et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite propriété consistant en un cottage simple couvert en bardeaux retiré de la banquette et contenant galerie 4 chambres, etc., et portant le No municipal 332 avenue Slidell.

2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 187 comprenant les rues Decatur, De Armas, Franklin et Monroe, désigné par le No 5 et mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur (maintenant rue Diana) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles plus ou moins, la propriété ci-dessus est connue par les Nos municipaux 419-21 rue Diana et comprenant un cottage double couvert en bardeaux, contenant de chaque côté 2 chambres et galerie.

3. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 46 borné par les rues Verret, Newton, Decatur et Franklin, désigné par le No 8 et mesurant en mesure française 30 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Verret sur une profondeur de 108 pieds 9 pouces et 9 lignes le divisant du lot No 9, et 106 pieds 8 pouces et 9 lignes, sur la ligne le divisant dans le fond des lots 4, 5, 6 et 7 et 30 pieds 1 ligne en largeur dans le fond.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1910. Les actes de vente pardevant James T. Nix, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd
Encanteurs.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth Meyer, son épouse.

Nos 93,061—94 236 consolidées—Cour Civile de District—Division B.

AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Le contenu de la résidence élégamment meublée.

No 3424 RUE CONSTANCE,

Entre l'avenue Louisiane et la rue Delachaise

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 8 décembre 1910, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 3424 rue Constance, il sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lse, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les meubles suivants, à savoir:

Excellent piano, ameublement de salon, élégant ameublement de chambre ...boards", bureau, lavabo, armoires, tables, tapis, descentes de lits, "Hat Rack", bibliothèques, stove à gaz, glaciers, chaises, bercuses, "scuttle", falences, lingerie, ustensiles de cuisine, garde-manger, tabourets, tableaux, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant
STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Robert O'Conner, avocat pour le demandeur.

McCloskey & Benedict, avocats pour le défendeur.

27 nov—27—déc 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

A. C. Busby, travaillant sous le nom de Keystone Lubricating Company vs W. T. Carey & Bros.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 45,497. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux, coin avenue Tulane et rue Telemachus, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 7 décembre 1910, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un "concrete mixer", un "upright boiler", un lot de brouettes, un "pile driver", un Oliver typewriter, un coffre fort en fer, quatre pupitre et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions: Comptant.—W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Emile Pomes, avocat pour le demandeur.
26 nov—26—déc 1 7

C. N. Maestri Furniture Co. vs Mme Cornelius B. Rousselle et époux, ensemble et solide.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 46,105—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 10 décembre 1910 à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.— George Montgomery avocat pour la demanderesse.
29 nov—déc 4 10

Cable Piano Co. vs Harry B. Rawlins.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 46,011 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 10 décembre 1910 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un piano Kingsbury, tabouret et couverture. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Tessier & Tessier avocats pour la demanderesse.
29 nov—29—déc 4 10

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE
Terrain encoignure Galvez et Espagne.
SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX No 9,804—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

JEUDI le 29 décembre 1910, à midi à la Bourse 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Div. D daté le 21 décembre 1906 pour le compte de la succession de François Lacroix, sera vendu à l'enchère

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 13, formant l'angle des rues Galvez et Espagne, dans l'ilet borné par les rues Johnson et avenue St Roch et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur e face sur la rue Johnson de 105 pieds et 1 pouce.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles Schneidau, notaire.

ALBERT PAUL, Encanteur.
W. W. Wall, avocat.
27 nov—27 déc 4 11 18 25 29

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison-Cottage Simple

Dans le Quatrième District

No 2826 RUE SARATOGA.

Succession de William H. Krone.

No 412, Vingt-Sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany.

PAR FITZPATRICK DUNN REALTY Co., W. H. Fitzpatrick, Encanteur —bureau No 338 rue Carondelet MARDI, 20 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt Sixième Cour de District Judiciaire de la Louisiane pour la paroisse de St-Tammany, rendu, signé et enregistré en ce bureau le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Sud Rempart (autrefois St-Denis), Sixième et Washington, désigné comme No 13, sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte et voyer, daté du 2 juillet 1846 et déposé en l'étude de W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, pour références dans le livre des plans No 1. Ledit lot de terre mesure trente pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par feu William H Krone, par acte d'achat de la Commercial Homestead Association, pardevant Fred Zengel, notaire, le 21 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 158, folio 257. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant environ 3 chambres, cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles après l'année 1910. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jos F Walton, notaire.

J. F. Pierson, avocat
17 nov—17 20 27—déc 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
OCCASION DANS LE TROISIEME DISTRICT.
COTTAGE DOUBLE, NOS 826-830 RUE INDEPENDANCE.
COTTAGE DOUBLE NOS 831-833 RUE BARTHOLOMEW.
SUCCESSION DE MARTIN KRANZ ET JOHANNA HENNNING, SON EPOUSE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 94,051

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 338 rue Carondelet —MARDI, le 13 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, le jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue, à savoir:

Premier—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Mazant et Dauphine, Troisième District, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes à la rue Bartholomew, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt Martin Kranz avait acquis par achat pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse de Talma Coffy ou Corren et Stanislaus Coffy ou Corren par acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 7 août 1869. livre des Transferts 96, folio 270. Les améliorations comprenant un cottage double en bois à un étage, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté connu comme Nos 831-833 rue Bartholomew.

Deuxième—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1 de l'ilet No 8, borné par les rues Dauphine, Congress, Bourgogne et Indépendance, sur un plan par C. A. De Armas, daté du 15 avril 1853, et déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire, comme plan 23 du livre de plans I, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente pieds quatre pouces et une ligne un tiers à la rue Indépendance sur quatre-vingt-dix-huit pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Martin Kranz par achat, pendant la communauté qui existait entre lui et son épouse, de Anna Kenny, veuve de James Hartley et William Hartley, par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire, le 28 octobre 1873 livre des transferts 104, folio 40. Les améliorations comprenant un cottage double, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, connue comme Nos 826 830 rue Indépendance.

Conditions - Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou en et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur, faits par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et de payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1910, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les loyers et revenus de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur de la propriété qu'à partir de la date de l'acte de l'acte de vente et devant être passé pardevant J. V. Guillotte, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos F. Walton, avocat.
12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 13

AVIS AUX CREANCIERS.

J. J. Gasin vs Gasin Sash Door Blind and Lumber Mfg Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,570 — Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par S. W. Stafford, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — H. W. Robinson, avocat.
24 nov—24 27—déc 3

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée et Vacante

DANS LE DEUXIEME DISTRICT,

CHARMANT COTTAGE DOUBLE, Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, sur un Terrain Mesurant 36 Pieds, 10 Pouces et 7 Lignes, sur 125 Pieds, 9 Pouces de Profondeur.

UN GRAND TERRAIN sur l'Avenue Claiborne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, Mesurant 30 Pieds à l'Avenue Claiborne, sur 85 Pieds de Profondeur.

SUCCESSION DE EUGENIE CROZAT.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D. No 93,407

PAR LOUIS C. SPEAR & Co.— Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 825 rue Union, il sera vendu, MERCREDI, le 14 décembre 1910 à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 31 octobre 1910, et ledit jugement signé en cour ouverte le 7 novembre 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 208, borné par les avenues Claiborne et Ursulines, et les rues St-Philippe et Derbigny, lequel lot commence à une distance de 61 pieds et huit pouces de l'encoignure des avenues Claiborne et Ursulines et mesurant Trente pieds et quatre pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de Quatre-vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1855, ledit lot étant désigné comme No Trois.

Etant la même propriété que ladite défunte, Mlle Eugénie Crozat, a acquise par achat de la Peoples Homestead Association, par acte passé pardevant Bussière Rouen notaire en cette ville, daté du 28 février 1907, enregistré dans le livre des transferts 212, folio 531.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse occupée maintenant ou dernièrement comme un "Nickelodeum" et peut être adaptée à n'importe quelle entreprise commerciale.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connu comme Nos 2405 et 2407 rue Hôpital, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 316, borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Rocheblave, mesurant en mesure américaine trente-six pieds, dix pouces et sept lignes de face à la rue Hôpital, la même mesure dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite défunte Mlle Eugénie Crozat a acquise par achat de la People's Homestead Association, par acte pardevant Bussière Rouen, notaire en cette ville, daté du 24 avril 1909, enregistré dans le Bureau des transferts, livre 227, folio 130.

Les améliorations consistent d'un cottage double avec plusieurs chambres de chaque côté, cabinets, citernes, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Troisième District.

DEUX TERRAINS
Sur l'avenue des Champs-Elysées,
ET 12 MAISONS
Sur la rue Vertu.

SUCCESSION DE AMBROSE KUHN, Sr. No 94,035—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet —JEUDI, le 15 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 7me jour de novembre 1910 et signé le 9me jour de novembre 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

(1) Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par les Nos neuf et dix, de l'ilet No 1328, borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Dorgenois (autrefois Magistrat) et Rocheblave (autrefois Vertu). Les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Champs Elysées, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes parallèles.

(2) Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le même District et même ilet que la propriété ci-dessus décrite mesurant quatre-vingt-onze pieds et six pouces à la rue Rocheblave (autrefois Vertu), la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, et est composée de tout de lots originaux cinq, six et sept.

Lesquels dits lots numérotés cinq, six, sept, neuf et dix ont été achetés par ledit défunt Ambroise Kuhn, Sr, pendant la communauté qui existe avec son épouse pré-décédée Sophie Fatterer de Pauline Fourcade, par acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire le 19 juin 1893, enregistré au livre des transferts 147, folio 436.

Les améliorations sur la propriété deuxièmement décrite consistant de deux rangées de maisons, une rangée connue par les numéros 2157-2167 rue Vertu et consiste de six maisons ayant deux chambres chacune, une autre rangée immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant de six maisons de deux chambres chacune.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication. l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, les taxes de 1910 devant être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Avocats:
W. S. Parkerson,
Sterling Parkerson,
F. J. Dreyfous,
H. D. Da nziger.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Garland Wolfe & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH CATALANO.
COTTAGE DOUBLE 716-18 RUE EGANIA
Nouveau "Shop" avec Plancher en Ciment, rue Royale, coin Egania.
Terrain bien haussé, rue Chartres, entre Forstall et Lizardi.

Vente MARDI, le 13 décembre 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 93,908, signé le 9 novembre 1910 par l'Hon E K. Skinner, juge, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, MARDI, le 13 Décembre 1910, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir—

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 195, borné par les rues Egania, Lizardi, Royale et Dauphine, désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant ensemble cent soixante pieds sur la rue Egania sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 118, borné par les rues Royale, Forstall, Chartres et Lizardi, et mesurant vingt-six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Chartres sur cent vingt pieds huit pouces et une ligne entre lignes parallèles, lequel dit lot de terre devant être pris à une distance de vingt six pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Chartres et Forstall.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à leurs propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs desdits billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1910, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de payer les frais de tous certificats nécessaires pour les ventes respectives, et déposer dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant John E. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GARLAND WOLFE.
Encanteur,
824 rue Commune.

H. E. Upton, avocat.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 13

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Peter Tone.
No 94,735—Cour Civile de District.

JEUDI, le 8 décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément à un ordre de l'Hon la Cour Civile de District rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, le 4 novembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 454, borné par les rues Thalie, Derbigny, Erato et Roman, désigné comme lot No 5 sur un plan par D. N. Brosman, député-voyer de ville, daté du 4 mars 1896, annexé à un acte de vente par Solomon Reinach à Benjamin N. Rider, passé pardevant Ben Ory, notaire en cette ville, le 28 avril 1898, d'après lequel plan le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST-PAUL,
Encanteur,

Emile Pomès, avocat.
9 nov—9 13 20 27—déc 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary P. Greenleaf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 94.289—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par le Dr Richard Angell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— W. F. Brewer, avocat.
26 nov—26 30—déc 3

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 8 DECEMBRE 1910

Succession de Mme Mary Clark.

No 94,734—Cour Civile de District, Division E.

Cottage Double de Valeur

Nos 2121-23 RUE DU CANAL,

(Entre Johnson et Galvez.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur— En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E daté et signé du 4 novembre 1910, et à moi adressé, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Iberville, Galvez et Johnson, mesurant trente-trois pieds de face à la rue du Canal sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis annexé ci-après mentionné à un acte passé pardevant C. J. Théard, notaire, et est formé du lot No 3 et partie du lot No 2.

Aussi une portion de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre B, sur un devis ci-dessus mentionné à une distance de cinquante trois pieds (53) six (6) pouces de la rue Galvez, mesurant quarante sept pieds (47) onze pouces (11) et quatre (4) lignes sur une ligne parallèle à la rue du Canal et vingt-huit pieds, cinq pouces, sur une ligne parallèle à la rue Galvez, et est partie du lot No 4, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant, l'acte de vente devant être passé pardevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1910, et aussi faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
442 Bâtisse Audubon.

Chas Rosen, avocat
6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de Valeur du Troisième District,

1° Formant le coin des rues Louisa et Derbigny mesurant 235x118 dans l'ilet borné par les rues Piété et Roman, avec les bâtisses et améliorations, et laiterie, etc.

2° 5 lots de terre de valeur dans le même ilet avec améliorations, etc.

Mme Marie A. Bertrand veuve la T. L. Bertrand vs Henry D. Corbin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 912. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de ladite ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 789, borné par les rues Louisa, Piété, Roman (ou Solidelle) et Derbigny (ou Prosper), et mesurant deux cent trente-cinq pieds à la rue Louisa sur une profondeur de façade de cent dix-huit pieds à la rue Derbigny ou Prosper.

2° Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, autrefois Bourg Clouet et Faubourg Washington désignés sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, le 27 octobre 1836, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, par les Nos Dix, Quinze, Seize, Dix-sept et Dix-huit dans l'ilet 789, autrefois l'ilet No 34 du Bourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Derbigny (autrefois Prosper) Roman (autrefois Solidelle) d'après lequel plan lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: Le lot No Dix mesurant trente et un pieds à la rue Louisa sur cent trois pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos quinze, seize, dix-sept et dix huit mesurant chacun trente-et-un pieds de face à la rue Piété sur cent trois pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
O. S. L vandais avocat pour la demanderesse.
26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

Formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance [dans l'ilet borné par les rues Webster et Patton].

Kate Flanerty versus Charles E. Fish — No 92,571.

Kate Flanerty versus Charles E. Fish — No 95 056.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— En vertu d'un writ de fieri facias et d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 décembre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay les rues Constance, Webster et Patton lesquels lots forment le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance, et mesurant chacun trente deux pieds et une ligne de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus, respectivement.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Omer Villeré, avocat pour la demanderesse.
26 nov—26 27—déc 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un restaurant.

Harris Dulitz vs Strati Sideri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95 051— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 5 décembre 1910, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir.

Dans le local No 441 rue Sud Rempart.

Le contenu entier, installations, meubles, etc., du restaurant dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Ritche & Rogers, avocats pour le demandeur
23 nov—23 29—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de valeurs améliorées du Sixième et Septième Districts,

1° Formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard (dans l'ilet borné par la rue S. Liberté et l'avenue Henry Clay).

2° Treize lots dans l'ilet borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricots.

Johnston Armstrong vs Mme Sarah S. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,514—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 décembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1) Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lse, dans l'ilet borné par les rues Calhoun, Howard, S. Liberté et l'avenue Henry Clay, ledit lot est désigné par le No 11 sur un devis par C. Milo Williams, député voyer de ville, du 6 du 3 janvier 1896, ledit lot formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard et ayant une façade de vingt-neuf pieds, onze pouces et cinq lignes à la rue Calhoun, une largeur de vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond sur une profondeur à la rue Howard de cent trente cinq pieds, neuf pouces et deux lignes, et d'une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot 12 de cent trente-six pieds, six pouces et trois lignes.

2) Les lots 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 22 de l'ilet 404 du Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, les lots 1 à 4 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur de cent vingt pieds. Le lot No 1 forme le coin des rues Apricot et Hamilton. Les lots 13 à 20, les deux inclusivement, sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pritchard sur cent vingt pieds de profondeur, le lot No 13 formant le coin des rues Pritchard et Laurel Grove. Le lot No 22 mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur cent quinze pieds de profondeur.

Etant la même propriété acquise par Mme S. S. Huffman, par partage entre elle et les héritiers de John E. Huffman, décédé, homologué par jugement dans la succession de John E. Huffman, décédé, No 76,347 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu par l'Hon. F. D. King juge, le 17 mai 1910 et signé le 23 mai 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. Wall, avocat pour le demandeur.
13 nov—13 19 25—déc 2 9 16 21 22

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.
se 31jun—1